



Vigneux-sur-Seine, le 5 juillet 2017

RENTÉE SCOLAIRE 2017-2018 RÉTABLISSEMENT DE LA SEMAINE DE 4 JOURS : LE BIEN-ÊTRE DE NOS ENFANTS AVANT TOUT !

Chers parents,

Le nouveau décret du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, ouvre aux communes et aux conseils d'école, dans le cadre d'un consensus local, la possibilité de **revenir à la semaine scolaire de 4 jours**.

La publication tardive de ce décret nous a obligés à agir dans l'urgence devant une réforme des rythmes scolaires qui mécontente, à juste raison, l'ensemble de la communauté éducative sur notre ville depuis trois ans.

J'ai, pour ma part, toujours été favorable à l'abandon de cette organisation absurde qui a porté préjudice à l'équilibre et au rythme de vie de nos enfants en contraignant les familles et faisant porter à notre commune un poids financier insupportable.

La consultation express des dix-sept Conseils d'école a permis de voir s'exprimer la quasi-unanimité en faveur du retour au système précédent. J'ai donc le plaisir de répondre favorablement aux partenaires éducatifs (Parents, Directeurs d'école, Enseignants, Personnel municipal) qui n'ont eu de cesse de me solliciter directement pour revenir à l'organisation scolaire sur 4 jours, **c'est-à-dire avec toute la journée du mercredi libérée**, pour la prochaine rentrée 2017-2018.

Je remercie la communauté éducative qui a su se mobiliser très rapidement afin de faire prévaloir le seul intérêt des élèves et salue le retour au bon sens.

L'idéologie a toujours ses limites, les corporatismes également : il faut savoir prendre sans attendre les décisions qui s'imposent lorsque l'intérêt supérieur de nos enfants est en jeu.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre l'attache des services municipaux qui se tiennent à votre disposition au 01 69 83 56 24 / 01 69 83 56 25

Très fidèlement
S. Poinot

Serge Poinot
Maire de Vigneux-sur-Seine
Vice-président de
la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine